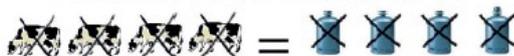


# Distr<sup>é</sup>action

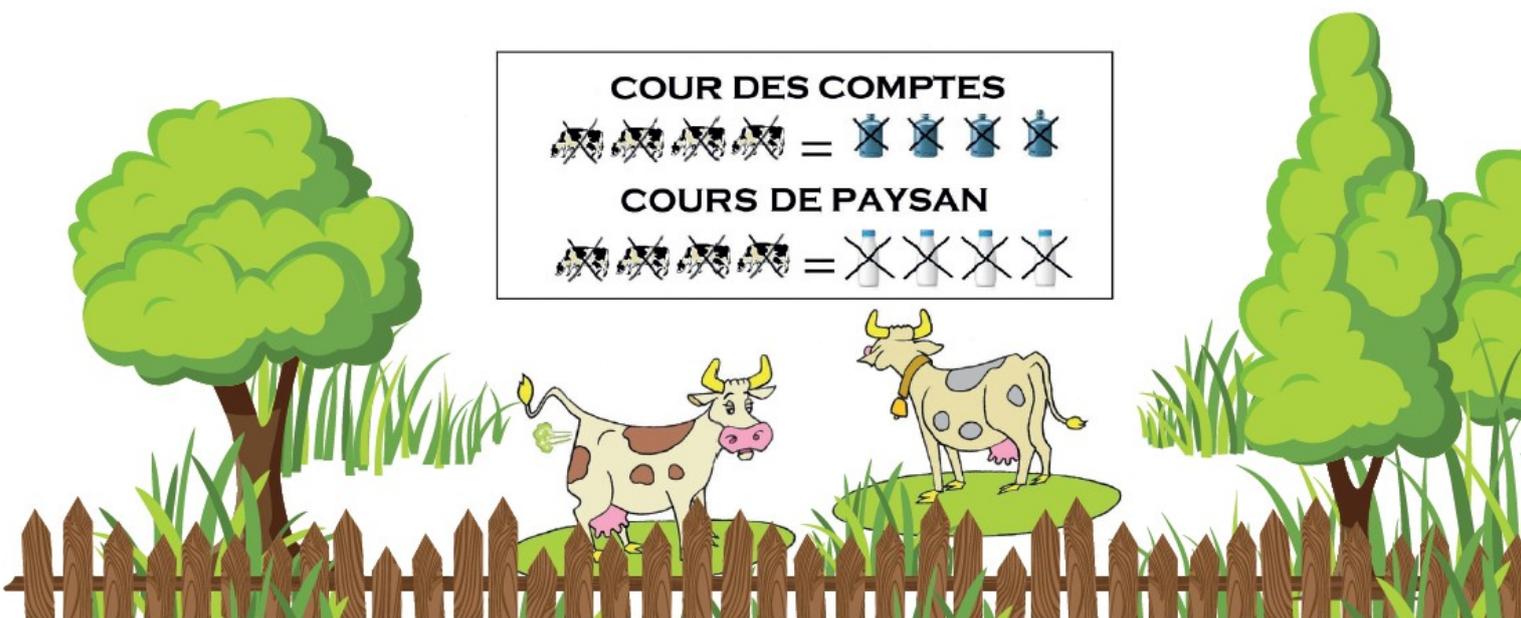
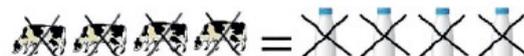
Le bulletin d'informations municipales de la commune de Distré

## UNE ANNÉE 2024 VACHEMENT BELLE

### COUR DES COMPTES



### COURS DE PAYSAN



*Eric Touron, Maire de Distré, et son équipe municipale vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2024 et vous convient, le Samedi 20 janvier 2024 à 18 h 30, dans la salle des Bois, pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux qui sera suivie d'un repas et d'une soirée dansante. (voir page 8)*

A retrouver dans ce numéro

3

Informations  
communales

4

Actualités  
distréennes

6

Environnement

7

Calendrier  
collecte  
ordures  
ménagères

8

Cérémonie  
des vœux

**Votre mairie vous accueille:**

Du lundi au vendredi  
8h30—12h30  
(l'après-midi sur rendez-vous)

Le 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> samedi  
de chaque mois 9h00—12h  
02.41.50.28.50

mairie-sg.distre@orange.fr

# 2 / Mot du Maire



**Eric Tournon**  
**Maire**

La 365<sup>ème</sup> page du livre de 2023 va bientôt se refermer pour ouvrir les premières de celui de 2024. Dans ce nouveau tome, chacun y trouvera des projets, un maximum de bonheur et surtout le plaisir de pouvoir chaque jour découvrir une feuille supplémentaire.

Si je devais en écrire la préface, je vous souhaiterais de pouvoir y trouver chaque matin les mots qui vous feront oublier les maux des pages précédentes.

Pensons aux peuples d'Ukraine, de Russie, d'Israël ou des territoires occupés qui souhaiteraient écrire sur tous les grimoires du monde « Paix et Liberté ».

Les feuillets de 2024 s'écriront sans aucun doute avec quelques paragraphes concernant votre commune. Nous aurons à cœur de faire en sorte que vous vous y sentiez bien et si quelques petites péripéties venaient à vous contrarier nous serons là pour vous aider à tourner la page.

Nous aurons des lignes à rédiger sur :

- notre recherche de médecins qui reste toujours liée à des exigences de plus en plus exorbitantes (toutefois, j'espère pouvoir lors de la cérémonie des vœux vous annoncer une bonne nouvelle médicale),

- l'avancée du projet porté avec Maine et Loire Habitat comprenant un immeuble de 13 appartements avec terrasse ou balcon et 3 maisons. 16 logements seront réservés en priorité à des personnes dont la jeunesse est un peu lointaine,

- des projets de bio diversité,

- l'extension de notre dispositif de vidéo surveillance déployé pour l'instant uniquement dans la zone du Champ Blanchard,

- notre premier festival « Festi-Distré » où nous accueillerons, le 7 juin, Stars 80, avec Patrick Hernandez, Début de Soirée, Cookie Dingler et Jean Pierre Mader et le 8 juin, Collectif Métissé. Les prix d'entrées pour ces 2 soirées seront nettement en dessous de ceux pratiqués habituellement. Cette soirée sera financièrement équilibrée grâce à la contribution de la quasi-totalité des commerçants et artisans de Distré et plus particulièrement ceux de l'association CAP'SUD.

Sans forcément prendre un crayon, vous écrirez en 2024, un épisode de votre vie. Ne craignez pas l'avenir inutilement car il n'existe pas encore mais vivez cette année supplémentaire avec ceux qui vous sont chers, en la rendant magnifique pour vous en souvenir à jamais.



**M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous**

**Tél: 02.41.50.28.50**

**[mairie-sg.distre@orange.fr](mailto:mairie-sg.distre@orange.fr)**



# INFORMATIONS COMMUNALES / 3

## VITESSE A POCÉ

Suite aux réclamations des riverains des rues des Clérins, de la Touche et de Maupertuis, nous avons fait réaliser une étude de mesure de vitesse et d'origine des véhicules, du 13 au 21 juillet 2023.

**Rue de Maupertuis** : 120 véhicules empruntent chaque jour cette voie (les 2 sens cumulés), dont 1.26 % de poids lourds. 85% des usagers roulent, en moyenne, à une vitesse inférieure à 53 km/h et 14 % entre 53 et 55 km/h, enfin 1% entre 55 et 70 km/h.

**Rue de la Touche** : 555 véhicules circulent chaque jour sur cette voie (les 2 sens cumulés), dont 1.44 % de poids lourds. 85% des usagers roulent à une vitesse inférieure à 51 km/h et 12 % entre 51 et 55 km/h, enfin 3% entre 55 et 70 km/h.

**Rue des Clérins** : 280 véhicules roulant chaque jour sur cette voie (les 2 sens cumulés) dont 1.63 % de poids lourds. 85% des usagers roulent à une vitesse inférieure à 48 km/h et 14 % entre 48 et 55 km/h, enfin 1% entre 55 et 70 km/h.



Les plus grandes vitesses constatées n'excèdent pas 70 km/h pour 99% des cas.



## LA VALEUR N'ATTEND PAS... LE NOMBRE DES ANNÉES



### JUSTINE GALODÉ

Cette jeune Distréenne a terminé 2<sup>ème</sup> au Championnat de France d'Equitation en sauts d'obstacles.

Félicitations !!



## PANNEAU POCKET

Votre Panneau Pocket évolue en vous apportant plus d'infos sur notre commune.

Téléchargez l'application sur votre téléphone.



Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à disposition sur votre application **PanneauPocket**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?

Scannez le QR code ou rendez-vous sur votre store

# 4 / ACTUALITÉS DISTRÉENNES

## Cimetière

Comme nous vous l'avions présenté dans le Distr'action d'avril 2023, les aménagements du cimetière ont commencé. Le cheminement en enrobé pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules funéraires est terminé. Des bancs ont été placés pour créer une sorte de forum en place centrale pour accueillir des cérémonies d'hommage.

Bientôt de jeunes arbres viendront remplacer nos vieux thuyas malades et parasités.



## Aide réparation vélo

Une aide financière pour réparer ou remettre en état votre vélo.

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire a mis en place une aide pour les habitants de son territoire pour la réparation / remise en état de vélo. Le dispositif d'aide s'adresse aux personnes de plus de 18 ans et au (x) ayant-droit (s) du foyer fiscal dont la résidence principale est située sur une des 45 communes du territoire au moment de la réparation / remise en état de vélo et dont le revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 14 089€. Il ne sera accordé qu'une seule aide par personne chaque année.



Le bénéficiaire devra formuler sa demande d'aide dans les deux mois suivants la réalisation des travaux de réparation / remise en état de vélo, tout changement / ajout nécessaire au bon fonctionnement du vélo (selles, poignées...), le marquage des vélos. auprès d'un réparateur de vélos.

Les personnes ne pouvant pas réaliser les démarches par internet peuvent s'adresser à la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire aux coordonnées suivantes :

Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire - Service Mobilités  
- 11 rue du Maréchal-Leclerc - CS 54030 - 49408 Saumur cedex - Téléphone : 02.41.40.45.56  
- Courriel : [mobilites@saumurvaldeloire.fr](mailto:mobilites@saumurvaldeloire.fr)

## Vente de bois de chauffage à faire

Vous êtes habitant de Distré et vous voulez faire des économies de chauffage, nous vous proposons des coupes de bois sur notre commune.

Le prix de la corde à faire sur pied est fixé à **45 €**.

Si vous voulez plus d'informations, que vous êtes intéressés: contactez le secrétariat de la Mairie au 02.41.50.28.50. Les inscriptions sont à faire en Mairie.



## Plan communal d'alerte et d'urgence

Vous connaissez une personne âgée ou handicapée, fragile, isolée familialement, géographiquement, affectivement, et/ou qui présente des difficultés d'ordre sensoriel ou moteur, des difficultés à se déplacer seule à l'intérieur ou à l'extérieur du logement (appareillage, présence d'une tierce personne...) ou un handicap entravant son autonomie...

Vous pensez qu'elle doit être assistée en priorité en cas de déclenchement du dispositif d'assistance aux personnes, inscrivez-la sur



le registre tenu par la Mairie.

Si c'est votre cas, celui d'un voisin, d'un membre de votre famille domicilié sur notre Commune, faites vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie, en écrivant

## Colis des Aînés



Cette année encore, Le Conseil Municipal et le CCAS offriront un panier garni aux aînés de plus de 72 ans qu'ils n'ont pas pu accueillir lors du repas des Aînés qui était organisé le 28 novembre, dans la salle des Bois. 68 convives ont partagé le repas des Aînés dans une ambiance conviviale.

Ce colis sera déposé, avant Noël, à votre domicile.



# ACTUALITÉS DISTRÉENNES / 5

## BELOTHON 2023: 1 150 € remis au Téléthon.

**Vendredi 3 novembre 2023**, ce fut l'occasion pour 58 équipes de tous âges de se rencontrer amicalement autour d'un tapis vert tout en faisant don de générosité en passant une soirée ludique et conviviale.

L'ambiance « bon enfant » et sympathique entretenue par les organisateurs était au rendez-vous.

Plusieurs équipes fidèles à cette manifestation depuis sa création sont venues de Distré, de Verrie, de Rou-Marson et d'ailleurs pour s'affronter aux cartes. Chacun a pu se restaurer sur place (boissons, crêpes...).

A l'issue du concours, chaque équipe a reçu un lot offert par de généreux donateurs : entreprises et commerces distréens notamment de l'association CAPSUD.

L'équipe gagnante a reçu un bon d'achat de 200 €.

**La totalité du bénéfice de cette action sera remise au Téléthon soit 1 150 €.**



*Les gagnants 2023, Jean-Louis et Nicole SOURICE avec Eric TOURON, Maire de Distré.*

**Un grand merci aux bénévoles et aux généreux donateurs !**

## ZUT en CONCERT:

Distré a accueilli le groupe ZUT le vendredi 24 novembre dans la salle intercommunale des Bois. Ce spectacle était offert aux enfants de notre commune.

Un spectacle dynamique et rythmé de grande qualité qui a plu aux enfants et aux parents qui ont assisté à ce concert du célèbre groupe ZUT.



## SOIRÉE OLYMPIQUE:



Nicolas Touzaint est venu avec ses médailles gagnées aux jeux olympiques.



Le conseil municipal enfants a eu le plaisir de découvrir la vie d'un champion olympique en discutant avec Nicolas TOUZAIT

## Devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre. Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

**Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous au 02 41 88 85 65**

**mail : [afvdev.490@secours-catholique.org](mailto:afvdev.490@secours-catholique.org)**

**Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers**



# 6 / ENVIRONNEMENT

## Collecte des sapins de Noël

Déposez vos sapins (inférieurs à 2 mètres) sur le parking de l'école, dans l'espace délimité, entre le **vendredi 29 décembre** et le **mercredi 10 janvier 2024 inclus**.



Pensez à enlever: décorations, pot plastique, neige artificielle, clou, bûche...



## Loi anti-gaspillage pour une économie solidaire

Cette loi prévoit d'apporter, à tous les Français, une solution de collecte des restes alimentaires pour valoriser leurs bio déchets, en biogaz ou en compost, utile pour l'économie circulaire des territoires. Afin de mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des particuliers, dans toute la France, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les déchets alimentaires à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge.

Pour ce faire la Communauté d'Agglomération, compétente en matière de traitements de déchets via son prestataire Kyrielle, vous propose des solutions.

### BIODÉCHETS

DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ou DÉCHETS VERTS il existe une kyrielle de solutions pour vos biodéchets !

En conformité avec la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire qui entre en vigueur au 31 décembre 2023, Kyrielle offre la possibilité de vous équiper d'un composteur. Il est vendu avec son bio-seau ainsi qu'un guide d'utilisation. Pour le réserver, contactez-vous sur [www.saumur-agglopropreté.fr](http://www.saumur-agglopropreté.fr).

#### DÉCHETS ALIMENTAIRES

- 55 composteurs partagés libres d'accès sont installés sur le territoire. Découvrez leur localisation grâce à l'appli Kyrielle.
- Kyrielle apporte une aide financière pour l'achat de votre poulailler grâce à « Un toit pour ailes » !

#### DÉCHETS VERTS

- Un service de location de broyeur (pour un broyage de branches en autonomie ou accompagné d'un agent de Kyrielle), permettant de récupérer le broyat pour pailler ou enrichir vos sols.
- Les 8 déchèteries de Kyrielle sont à votre disposition pour vos dépôts de déchets verts.

Kyrielle / Saumur Agglopropreté  
281 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR  
02 41 50 44 67 / [accueil@agglopropreté.fr](mailto:accueil@agglopropreté.fr)



## Ordures ménagères

A partir de l'année 2024, les calendriers de collecte des déchets ne seront plus distribués dans les boîtes aux lettres des habitants. Ce choix a été fait en faveur d'une limitation de nos consommations de papier mais également au profit de l'usage de l'Application Kyrielle, outil numérique gratuit très pratique, faisant office de calendrier de collecte avec système de notifications, et dispensant de nombreuses autres informations !

Ce calendrier est également téléchargeable sur notre site.



**Conscients de ce changement d'habitude, quelques calendriers seront toutefois à votre disposition dans votre mairie, en petites quantités, pour permettre aux foyers qui le souhaitent d'avoir un minimum d'information sur les jours de collecte de leurs bacs.**

**Mais nous avons demandé qu'un calendrier identique à celui qui vous était proposé en 2023 soit réalisé pour la commune de Distré. Vous le trouverez en page 7.**



**Une précision pour les utilisateurs des bacs: on ne met pas de carton ni de papier dans le bac jaune et les ordures ménagères doivent être mises en sac dans le bac.**

Pour avoir plus d'infos, téléchargez dès maintenant L'APPLI KYRIELLE sur votre mobile ou tablette. Une application 100% pratique, interactive et personnalisée.



Notre appli Kyrielle 100% dédiée la gestion quotidienne de vos déchets !

Notifications de collecte des bacs | Calendrier personnalisé de collecte | Géolocalisation des points d'apport volontaire | Consignes de tri | Horaires des déchèteries | Infos pratiques...

DISPONIBLE SUR Google Play | Téléchargez dans l'App Store



# 8 Cérémonie des vœux 2024



**Samedi 20 janvier 2024,  
à 20h30**

## **SOIRÉE DANSANTE**

organisée par l'équipe municipale

**Après la cérémonie des vœux  
de M. Le Maire,  
dans la salle des Bois,**

**20 €**

**par personne**  
(Boisson non comprise)

**CASSOULET**

ou

**assiette campagnarde  
à commander  
à la réservation**

**Au profit et avec  
l'aide du Foyer  
des jeunes**

**Places limitées: Réservez vos  
places au 02 41 50 28 50  
Venez vite retirer vos tickets à  
la Mairie de Distré**



**Avec un nouvel  
orchestre de variétés  
« 7 SEVEN NIGHTS »**



**Composé de 7 musiciens,  
chanteurs et chanteuse.  
Un répertoire actuel et varié.**